

Bruxelles, le 29 janvier 2020
(OR. en)

5590/20

**Dossier interinstitutionnel:
2019/0099(NLE)**

ACP 7
WTO 6
COASI 9
RELEX 61

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Groupe "ACP"
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	9750/19
N° doc. Cion:	8916/19 + ADD 1-2
Objet:	Décision du Conseil relative à l'adhésion des Îles Salomon à l'accord de partenariat intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et les États du Pacifique, d'autre part - Adoption

1. Le 29 avril 2019, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision du Conseil relative à l'adhésion des Îles Salomon à l'accord de partenariat intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et les États du Pacifique, d'autre part, ainsi que, en annexe de ce document, l'offre d'accès au marché présentée par les Îles Salomon (doc. 8916/19 + ADD 1 et 2).
2. Le 14 mai 2019, le groupe "ACP" a examiné la proposition susmentionnée et a marqué son accord sur le texte du projet de décision du Conseil.
3. Le 14 juin 2019, le Conseil a demandé l'approbation du Parlement européen en ce qui concerne l'adhésion des Îles Salomon à l'accord.
4. Le Parlement européen a donné son approbation le 17 décembre 2019.

5. Le groupe "ACP" a confirmé son accord sur le texte du projet de décision du Conseil lors de sa réunion du 24 janvier 2020.
 6. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à recommander que, lors de l'une de ses prochaines sessions, le Conseil:
 - adopte, en point "A" de son ordre du jour, la décision du Conseil relative à l'adhésion des Îles Salomon à l'accord de partenariat intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et les États du Pacifique, d'autre part, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 9405/19 + ADD 1;
 - informe le Parlement européen de l'adoption de la décision du Conseil;
 - fasse publier cette décision au Journal officiel.
-